



MUTUELLE SANTÉ

TROUVEZ LA FORMULE ADAPTÉE À VOS BESOINS

PROCHAINES PERMANENCES ACTION
« MA COMMUNE MA SANTÉ »

JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026
DE 9H À 12H

JEUDI 5 NOVEMBRE 2026
DE 9H À 12H

Espace France Services du Genevois
15 route de Thairy
74160 Saint-Julien-en-Genevois

Si vous avez déjà souscrit à une mutuelle santé, apportez votre contrat le jour J.

Uniquement sur rendez-vous : 04 50 95 92 60
www.macommunemasante.org



« Mutuelle santé » ou « complémentaire santé » selon les appellations, elle peut représenter un coût difficile à supporter. **Avec « Ma Commune Ma Santé » ne faites plus l'économie d'une mutuelle par manque de moyens.**

« **Ma Commune Ma Santé** », ce sont des contrats collectifs négociés et des conseils mis à votre disposition par Actiom. Le but ? Que chacun puisse trouver la formule adaptée à ses besoins à un coût compétitif. Ce dispositif est le fruit d'un conventionnement entre la Communauté de Communes du Genevois (CCG) et Actiom depuis 2017.

Comment bénéficier de « Ma Commune Ma Santé » ?

- **Être résident de l'une des 17 communes de la CCG** (*liste en bas de page*) ou commerçant, artisan, agent public dans l'une de ces communes,
- **Prendre rendez-vous** lors d'une permanence (*dates au verso*) au **04 50 95 92 60**,
- Adhérer à l'association Actiom.



UNE ASSOCIATION
non lucrative d'intérêt public

L'association Actiom, à but non lucratif donc non commerciale, est totalement indépendante.

Son rôle: négocier auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles des contrats collectifs dans le but d'obtenir les meilleures conditions possibles pour ses adhérents.

Forte de 4 000 communes ou intercommunalités partenaires et environ 30 000 adhérents, l'association a du poids dans les négociations.

COORDONNÉES

Association Actiom

05 64 10 00 48

www.macommunemasante.org

Communauté de Communes du Genevois

04 50 95 92 60

38 rue Georges de Mestral
74160 Archamps